BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 553

2B – HAUTE-CORSE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

Ventes et cessions

809 422 447 RCS Bastia.
ROSETTE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 3000.00 EUR.
Adresse : Résidence les Terrasses d'Uccini, Bat B, 20600 Bastia.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION CONSERVERIE DE CASATORRA société à responsabilité limitée au capital de 80.000,00 euros, siège social Casatorra 20620 Biguglia, n° RCS 304 839 863 RCS Bastia, est société absorbante. ROSETTE société à responsabilité limitée au capital de 3.000,00 euros, siège social résidence les terrasses d'Uccini 20200 Bastia, n° RCS 809 422 447 RCS Bastia, est société absorbée. Actif : 807.300,00 euros, Passif : 804.300,00 euros, Actif net apporté : 3.000,00 euros. Rapport d'échange des droits sociaux : La parité de fusion, arrêtée selon les méthodes définies dans le projet de traité de fusion , serait de 11 parts sociales de la société ROSETTE pour 1 part sociale de la société CONSERVERIE DE CASATORRA. En rémunération de cet apport net 27 parts nouvelles de 15.38 euros de valeur nominale, entièrement libérées, seront créées par la société CONSERVERIE DE CASATORRA à titre d'augmentation de capital, directement attribuées aux associés de la société absorbée par application de la parité d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : 2.585,00 euros. Date du projet : 30/04/2022. Date et lieu de dépôt : date de dépôt : 25/11/2022, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Bastia au nom de la société CONSERVERIE DE CASATORRA et au nom de société ROSETTE..